



Moyens de défenses vis-à-vis du comportement du jury d'un oral

Par **Etudiant30511**, le **16/09/2011 à 14:13**

Bonjour, voici en détails la situation pour laquelle je souhaiterais bénéficier de quelques informations : J'ai effectué la totalité de mes 4 mois de stage en entreprise pour lequel mon tuteur entreprise m'a donné la note de 19/20

Vient alors ma soutenance: Celle-ci est selon les dires et écrits de la structure m'accueillant dans le cadre de mes études, notée en fonction de 4 points: Mon rapport, mon Powerpoint, ma prestation orale et les réponses aux questions du jury. J'imagine que la note donnée par le tuteur entreprise entre également en jeu dans la notation, sinon à quoi sert-elle?

Le jour de ma soutenance, le jury présent m'octroie la note de 9,5, soit à seulement 0,5 point de la validation de mon stage et donc de mon année. Néanmoins : Tout d'abord un des membres du jury, par ailleurs directeur de ma formation est arrivé en retard de 5 minutes en rapport à l'heure de départ prévue de ma soutenance. Deuxièmement, après quelques minutes de soutenance de ma part, le téléphone portable de cette même personne a sonné, ce qui m'a fait perdre tout le fil conducteur de ma présentation. J'ai donc "ramé" comme on le dit familièrement afin de retrouver un certain rythme de croisière, à totalité à cause d'un fait extérieur à mon propre fait. Puis vient alors la partie dédiée aux questions du jury. Les documents ayant été mis à la disposition des étudiants précisent ceci : "L'exposé sera suivi de questions qui porteront essentiellement sur l'activité du stagiaire et le rapport écrit". Cette même personne m'adresse alors des "attaques" personnelles, ne jugeant en rien mon travail, ma réflexion ou mon oral : "Vous avez mis une cravate noire, quelqu'un est mort? vous êtes en deuil?" "Votre voix est monotone, on s'ennui" J'avais eu le malheur de connaître le décès d'un membre de ma famille quelques jours auparavant et cette remarque totalement déplacée m'a mis hors de moi intérieurement et j'ai passé ce 1/4 d'heure de questions du jury en étant totalement déstabilisé par cette remarque complètement hors de propos.

Après des plaintes de ma part, la directrice m'a transmis le détail de ma notation. Je suis surpris de voir que l'on m'a noté [0 à 5] concernant la rigueur de mon oral. Comment être rigoureux alors que j'ai été gêné par une sonnerie de téléphone ne devant pas exister dans un examen? Je vois également la note de [6 à 10] concernant les réponses aux questions alors que celles-ci ont été biaisées par l'attitude d'un membre du jury

Est-ce qu'il y a un moyen de défense?

Par **Domil**, le **16/09/2011** à **14:29**

[citation]"Vous avez mis une cravate noire, quelqu'un est mort?vous êtes en deuil?"[/citation]
il fallait répondre "oui, mon père, hier", ça l'aurait complètement désarçonné.

Je ne sais pas quelle est votre formation, et le métier auquel elle destine, mais on juge aussi, en oral, la capacité de la personne à ne pas être déstabilisée, à faire face aux réflexions même mal venues, à captiver son auditoire, à rebondir durant un exposé (je le soupçonne même d'avoir fait exprès pour son téléphone)

Le but, par exemple, est de savoir si vous serez apte à travailler, avec un patron qui au bout de 2 minutes, vous lancera un "que c'est chiant votre truc, vous allez nous ennuyer comme ça longtemps ou ça va devenir intéressant".

Par **Etudiant30511**, le **16/09/2011** à **15:03**

Ma formation se destine vers des métiers relatifs au management du sport.

Tenté de déstabiliser un étudiant durant un oral et quelque chose que je peux tout à fait comprendre et qui peut entrer dans le cadre d'un oral si ceci est mentionné clairement dans les conditions d'examen.

Néanmoins dans le cas précis, je doute qu'une attaque sur la vie personnelle d'un étudiant soit autorisée d'autant plus que les conditions d'examen et de cette soutenance de stage sont très clairement mentionnées, je cite " L'examen sera suivi de questions qui porteront essentiellement sur l'activité du stagiaire et le rapport écrit". Ma réponse est par ailleurs allée dans le sens que vous évoquez puisque je lui ai répondu que malheureusement c'était bien le cas et que sa blague était de totale mauvais goût.

Comment puis-je être noté sur des questions du jury alors que je n'ai "subi" presque aucune question! Durant ces 15 minutes de questions j'ai eu droit à :

" Pourquoi avez-vous mis une cravate noire, quelqu'un est mort dans votre famille, vous êtes en deuil ? "

" Votre voix est monotone, je m'ennui "

" Le nom de ce produit est assez choquant " (Il s'agissait d'une affiche proposant les prestations pour les "Enterrement de vie..."(de jeune fille, de garçon); nom du produit qui dépend uniquement de l'entreprise m'ayant accueilli, pour lequel je n'y pouvais rien.

" Vous n'avez pas pris de plaisir à faire ce que vous avez fait ! "

Donc comment peut on me mettre une note [6à10] sur cette partie là alors que je n'ai eu quasiment aucune question, mais bel et bien beaucoup d'attaque personnelle sur ma propre personne, et non pas mon travail, ma réflexion ou ma prestation orale.

Comment peut-on me mettre [0à5] sur la rigueur de mon exposé alors qu'un téléphone portable sonne pendant une 10ème de secondes et me fait perdre tout le fil de mon travail.

Concernant son téléphone, je peux vous assurer qu'il s'agissait bel et bien d'un oubli de sa

part, conséquence de son retard à l'heure prévue pour ma soutenance.

Selon moi mon évaluation est totalement biaisée et le fait de ne pas m'accorder la validation de cette matière et donc de mon année pour 0,5 point me rend d'autant plus furax.

Par **Domil**, le **16/09/2011 à 15:26**

[citation]Tenté de déstabiliser un étudiant durant un oral et quelque chose que je peux tout à fait comprendre et qui peut entrer dans le cadre d'un oral si ceci est mentionné clairement dans les conditions d'examen. [/citation] non, c'est inhérent à ce type d'examen. Vous n'aviez jamais passé aucun oral de votre vie ?

[citation]" Vous n'avez pas pris de plaisir à faire ce que vous avez fait ! " [/citation] c'est donc que votre exposé le montrait.

[citation]Comment peut-on me mettre [0à5] sur la rigueur de mon exposé alors qu'un téléphone portable sonne pendant une 10ème de secondes et me fait perdre tout le fil de mon travail. [/citation] mais justement, ça ne devrait pas. Durant un exposé, on doit s'attendre à être interrompu (même avant le téléphone portable : une personne qui entre, un juré pris d'une quinte de toux, des jurés qui rigolent sur un point que vous ne comprenez pas, un juré qui pose une question etc.). Si votre exposé était rigoureux et bien préparé, on peut être interrompu sans problème. Donc si vous avez perdu le fil, c'est un point défavorable.

[citation]donc de mon année pour 0,5 point me rend d'autant plus furax.[/citation] d'expérience, je peux vous dire que c'est voulu quand c'est de si peu (sauf quand c'est un concours). Quelque chose ou plusieurs choses ont fait que l'équipe de cette formation a jugé que vous n'étiez pas apte à avoir votre année, qu'il fallait la recommencer pour donner ensuite une bonne image de la formation (donc que les étudiants qui en sortent n'aient pas un diplôme de pacotille), ils pensent que vous n'êtes pas prêt. Parce que dans le cas contraire, on s'arrange pour rajouter ce demi-point.

Par **Etudiant30511**, le **16/09/2011 à 15:30**

J'ai validé l'ensemble de mes matières avec l'équivalent d'une mention bien... Au niveau Master 1 il me semble que de tels résultats représentent une image plutôt positive de la formation et positifs envers ma propre personne.

D'autant plus que mon entreprise m'a octroyé la note de 19/20 lors de ce stage.

Par ailleurs j'ai obtenu avant même cette formation, deux autres diplômes avec pour chacun, une mention bien et une mention assez bien.